



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Date de révision 14.07.2014

Version 15.14

SECTION 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Code produit	100206
Nom du produit	Phénol p.a. ACS, Reag. Ph Eur
Numéro d'Enregistrement REACH	Aucun numéro d'enregistrement disponible pour cette substance car la substance ou son utilisation sont dispensées d'enregistrement selon l'article 2 de la réglementation REACH (EC) N° 1907/2006, le tonnage annuel ne nécessite aucun enregistrement ou l'enregistrement est prévu pour un délai ultérieur.
No.-CAS	108-95-2

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées	Réactif pour analyses, Production chimique Pour de plus amples informations sur les utilisations, veuillez consulter le site Merck Chemicals (www.merck-chemicals.com).
--------------------------	---

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société	Merck KGaA * 64271 Darmstadt * Allemagne * Tél. +49 6151 72-2440
Service responsable	EQ-RS * e-mail: prodsafe@merckgroup.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence I.N.R.S.: 01 45 42 59 59

SECTION 2. Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Mutagenicité sur les cellules germinales, Catégorie 2, H341
Toxicité aiguë, Catégorie 3, Inhalation, H331
Toxicité aiguë, Catégorie 3, Dermale, H311
Toxicité aiguë, Catégorie 3, Oral(e), H301
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée, Catégorie 2, Système nerveux central, Reins, Foie, Peau, H373
Corrosion cutanée, Catégorie 1B, H314
Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

Classification (67/548/CEE ou 1999/45/CE)

Mut.Cat.3	Mutagène, Catégorie 3	R68
T	Toxique	R23/24/25
C	Corrosif	R34
Xn	Nocif	R48/20/21/22

Pour le texte complet des phrases-R mentionnées dans cet article, voir Section 16.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 100206
Nom du produit Phénol p.a. ACS, Reag. Ph Eur

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

H301 + H311 + H331 Toxique par ingestion, par contact cutané ou par inhalation

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

H341 Susceptible d'induire des anomalies génétiques.

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes (Système nerveux central, Reins, Foie, Peau) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Conseils de prudence

Prévention

P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

Intervention

P301 + P330 + P331 EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.

P304 + P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P308 + P310 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Étiquetage réduit (≤125 ml)

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

H301 + H311 + H331 Toxique par ingestion, par contact cutané ou par inhalation

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

H341 Susceptible d'induire des anomalies génétiques.

Conseils de prudence

P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

P301 + P330 + P331 EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

P304 + P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P308 + P310 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 100206
Nom du produit Phénol p.a. ACS, Reag. Ph Eur

No.-Index 604-001-00-2

2.3 Autres dangers

Aucun(e) à notre connaissance.

SECTION 3. Composition/informations sur les composants

3.1 Substance

Formule	C ₆ H ₅ OH	C ₆ H ₆ O (Hill)
No.-Index	604-001-00-2	
No.-CE	203-632-7	
M	94,11 g/mol	

Composants dangereux (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Nom Chimique (Concentration)

No.-CAS	Numéro d'enregistrement	Classification
Phénol (<= 100 %)		
108-95-2	*)	Mutagenicité sur les cellules germinales, Catégorie 2, H341 Toxicité aiguë, Catégorie 3, H331 Toxicité aiguë, Catégorie 3, H311 Toxicité aiguë, Catégorie 3, H301 Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée, Catégorie 2, H373 Corrosion cutanée, Catégorie 1B, H314

*) Aucun numéro d'enregistrement disponible pour cette substance car la substance ou son utilisation sont dispensées d'enregistrement selon l'article 2 de la réglementation REACH (EC) N° 1907/2006, le tonnage annuel ne nécessite aucun enregistrement ou l'enregistrement est prévu pour un délai ultérieur.

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

Composants dangereux (1999/45/CE)

Nom Chimique (Concentration)

No.-CAS	Classification
Phénol (<= 100 %)	
108-95-2	Mut. Cat. 3; R68 T, Toxique; R23/24/25 C, Corrosif; R34 Xn, Nocif; R48/20/21/22

Pour le texte complet des phrases-R mentionnées dans cet article, voir Section 16.

3.2 Mélange

non applicable

SECTION 4. Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux

Le secouriste doit se protéger.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 100206
Nom du produit Phénol p.a. ACS, Reag. Ph Eur

En cas d'inhalation: faire respirer de l'air frais. Consulter immédiatement un médecin. En cas d'arrêt respiratoire: pratiquer immédiatement la respiration artificielle, le cas échéant, faire respirer de l'oxygène.

Après contact avec la peau : rincer avec du polyéthylèneglycol 400 ou un mélange (2:1) de polyéthylèneglycol 300 et déthanol et laver ensuite avec beaucoup d'eau. Si ces deux composés ne sont pas disponibles, laver avec beaucoup d'eau. Enlever immédiatement les vêtements souillés. Appeler immédiatement un médecin.

En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment à l'eau. Consulter immédiatement un ophtalmologiste.

En cas d'ingestion : faire boire de l'eau (maximum 2 verres). Consulter immédiatement un médecin. Seulement en cas exceptionnel, si au bout d'une heure l'intervention d'un médecin n'a pu avoir lieu, faire vomir (uniquement dans le cas des personnes pleinement conscientes qui n'ont pas perdu connaissance), administrer du charbon actif (20 - 40@g en suspension à 10@%) et consulter un médecin le plus tôt possible.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Irritation et corrosion, Toux, Insuffisance respiratoire, arrêt respiratoire, Somnolence, Vertiges, Perte de conscience, ivresse, troubles cardio-vasculaires, collapsus, Migraine, confusion, mort
Danger de perte de la vue !

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'information disponible.

SECTION 5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Eau, Dioxyde de carbone (CO₂), Mousse, Poudre sèche

Moyens d'extinction inappropriés

Aucune limitation concernant les agents d'extinction pour cette substance et ce mélange.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Combustible.

Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre sur le sol.

En cas de fort échauffement, possibilité de formation de mélanges explosibles avec l'air.

En cas d'incendie, risque de formation de gaz de combustion ou de vapeurs dangereuses.

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement de protection spécial pour les pompiers

Présence dans la zone de danger uniquement avec un appareil respiratoire autonome. Pour éviter le contact avec la peau respecter une distance de sécurité et porter des vêtements de protection appropriés.

Information supplémentaire

Empêcher les eaux d'extinction du feu de contaminer les eaux de surface ou le réseau d'alimentation souterrain.

SECTION 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Conseil pour les non-secouristes: Éviter le contact avec la substance. Éviter l'inhalation de vapeurs/aérosols ou de poussières. Assurer une ventilation adéquate. Evacuer la zone dangereuse, respecter les procédures d'urgence, consulter un spécialiste.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 100206
Nom du produit Phénol p.a. ACS, Reag. Ph Eur

Conseil pour les secouristes: Equipement de protection, voir section 8.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Recouvrir les drains. Collecter, lier et pomper les produits répandus.

Respecter les éventuelles restrictions concernant les matériaux (voir sections 7 et 10).

Selon l'état de la matière, ramasser avec un appareil approprié ou avec des produits d'absorption de liquides comme Chemizorb®. Eliminer les résidus. Nettoyer la zone.

6.4 Référence à d'autres sections

Indications concernant le traitement des déchets, voir section 13.

SECTION 7. Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger

Travailler sous une hotte. Ne pas inhaler la substance/le mélange.

Respecter les mises-en-garde de l'étiquette.

Mesures d'hygiène

Enlever immédiatement tout vêtement souillé. Protection préventive de la peau. Se laver les mains et le visage après le travail.

7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage

Bien fermé. A l'abri de l'humidité. Conserver dans un endroit bien ventilé. Conserver sous clé ou dans une zone accessible uniquement aux personnes qualifiées ou autorisées. A l'abri de la lumière.

Température de stockage recommandée voir sur l'étiquette du produit.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune utilisation spécifique prévue à l'exception de celles mentionnées à la section 1.2.

SECTION 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 100206
Nom du produit Phénol p.a. ACS, Reag. Ph Eur

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants

Base	Valeur	Valeurs limites seuil	Remarques
<i>Phénol (108-95-2)</i>			
ECTLV	Désignation de peau		Peut être absorbé par la peau.
	Moyenne pondérée dans le temps (TWA) :	2 ppm 7,8 mg/m ³	
FVL	Valeur Limite de Moyenne d'Exposition	2 ppm 7,8 mg/m ³	Valeurs Limites Réglementaires Contraignantes (VRC)
	Désignation de peau		Peut être absorbé par la peau.
	Valeur Limite Court Terme	4 ppm 15,6 mg/m ³	Valeurs Limites Réglementaires Contraignantes (VRC)

Procédures recommandées de contrôle

Les méthodes de mesure de l'atmosphère sur le poste de travail doivent satisfaire aux exigences des normes DIN EN 482 et DIN EN 689.

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique

Privilégier les mesures techniques et les opérations appropriées par rapport à l'utilisation d'un équipement de protection personnelle.

Voir section 7.1.

Mesures de protection individuelle

Choisir les moyens de protection individuelle en raison de la concentration et de la quantité des substances dangereuses et du lieu de travail. S'informer auprès du fournisseur sur la résistance chimique des moyens de protection.

Protection des yeux/du visage

Lunettes de sécurité à protection intégrale

Protection des mains

contact total:

Matière des gants: Viton (R)
Épaisseur du gant: 0,70 mm
Temps de pénétration: > 480 min

contact par éclaboussures:

Matière des gants: Viton (R)
Épaisseur du gant: 0,70 mm
Temps de pénétration: > 480 min

Les gants de protection utilisés doivent répondre aux spécifications de la directive CE 89/686/CEE et de la norme correspondante EN374, par exemple KCL 890 Vitoject® (contact total), KCL 890 Vitoject® (contact par éclaboussures).

Les temps de rupture mentionnés ont été obtenus par la société KCL lors de mesures en laboratoire selon la norme EN 374 sur des échantillons de matériaux pour les types de gants conseillés.

Cette recommandation concerne uniquement le produit repris dans la fiche de données de sécurité que nous fournissons et uniquement pour l'utilisation indiquée. En cas de solution ou de mélange avec d'autres substances et/ou de conditions différentes de celles de la norme EN 374, contactez le fournisseur de gants agréé CE, (par exemple : KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, Internet : www.kcl.de).

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 100206
Nom du produit Phénol p.a. ACS, Reag. Ph Eur

Autres équipement de protection
vêtements de protection

Protection respiratoire

nécessaire en cas d'apparition de poussières/vapeurs/aérosols.

Type de Filtre recommandé: Filtre A-(P3)

L'entrepreneur doit s'assurer que la maintenance, le nettoyage et le contrôle des dispositifs de protection respiratoire sont exécutés conformément aux instructions du fabricant. Ces mesures doivent être correctement documentées.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.

SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Forme	solide
Couleur	incolore
Odeur	caractéristique
Seuil olfactif	Pas d'information disponible.
pH	env. 5 à 50 g/l 20 °C
Point de fusion	40,8 °C
Point/intervalle d'ébullition	181,8 °C à 1.013 hPa
Point d'éclair	81 °C Méthode: coupelle fermée
Taux d'évaporation	Pas d'information disponible.
Inflammabilité (solide, gaz)	Pas d'information disponible.
Limite d'explosivité, inférieure	1,3 %(V)
Limite d'explosivité, supérieure	9,5 %(V)
Pression de vapeur	0,2 hPa à 20 °C
Densité de vapeur relative	3,24
Densité	1,06 g/cm ³ à 20 °C
Densité relative	Pas d'information disponible.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 100206
Nom du produit Phénol p.a. ACS, Reag. Ph Eur

Hydrosolubilité	84 g/l à 20 °C
Coefficient de partage: n-octanol/eau	log Pow: 1,47 (30 °C) (ECHA) Bioaccumulation n'est pas à prévoir.
Température d'auto-inflammabilité	Pas d'information disponible.
Température de décomposition	Pas d'information disponible.
Viscosité, dynamique	3,437 mPa.s à 50 °C
Propriétés explosives	Non classé parmi les explosifs.
Propriétés comburantes	non

9.2 Autres données

Température d'inflammation	595 °C Méthode: DIN 51794
Masse volumique apparente	env.620 kg/m ³

SECTION 10. Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Valable généralement pour les matières et les mélanges organiques combustibles : En cas de répartition fine en suspension dans l'air, il existe en règle générale une possibilité d'explosion de poussière.

En cas de fort échauffement, possibilité de formation de mélanges explosibles avec l'air. L'évaluation d'une zone à partir d'env. 15 Kelvin sous le point d'inflammation est considérée comme critique.

10.2 Stabilité chimique

Sensibilité à la lumière

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions exothermiques avec :

Aluminium, Aldéhydes, halogènes, hydrogène peroxyde, composés du fer (III), Oxydants, Acides forts, Des bases fortes, aldéhyde formique

Danger d'explosion avec :

nitrites, nitrates, sels d'oxacides halogénés, peroxydes

10.4 Conditions à éviter

Fort réchauffement

10.5 Matières incompatibles

caoutchouc, matières plastiques distinctes, différents alliages, différents métaux

10.6 Produits de décomposition dangereux

aucune information disponible

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 100206
Nom du produit Phénol p.a. ACS, Reag. Ph Eur

SECTION 11. Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë par voie orale

DL50 rat: 317 mg/kg (RTECS)

LDLO homme: 140 mg/kg (RTECS)

résorption

Symptômes: En cas d'ingestion, brûlures graves de la bouche et de la gorge, ainsi que danger de perforation de l'oesophage et de l'estomac.

Toxicité aiguë par inhalation

CL50 rat: 0,316 mg/l; 4 h (RTECS)

résorption

Symptômes: irritations des muqueuses, Toux, Insuffisance respiratoire, Conséquences possibles: lésion des voies respiratoires

CL0 rat: 0,9 mg/l; 8 h ; aérosol

OCDE ligne directrice 403

Toxicité aiguë par voie cutanée

résorption

DL50 rat: 660 mg/kg

OCDE ligne directrice 402

Irritation de la peau

lapin

Résultat: Provoque des brûlures.

(IUCLID)

Provoque des brûlures.

Irritation des yeux

Provoque des lésions oculaires graves. Danger de perte de la vue !

lapin

Résultat: Corrosif

OCDE ligne directrice 405

Sensibilisation

Test de sensibilisation: cochon d'Inde

Résultat: négatif

(IUCLID)

Mutagenicité sur les cellules germinales

Génotoxicité in vitro

Test de Ames

Salmonella typhimurium

Résultat: négatif

(National Toxicology Program)

Action mutagène bactérienne (test de cellules de mammifères): test d'aberration chromosomique.

Résultat: positif

Méthode: OCDE Ligne directrice 473

Action mutagène bactérienne (test de cellules de mammifères): test micronucléus.

Résultat: positif

Méthode: OCDE Ligne directrice 301

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 100206
Nom du produit Phénol p.a. ACS, Reag. Ph Eur

Cancérogénicité

Ces informations ne sont pas disponibles.

Toxicité pour la reproduction

Ces informations ne sont pas disponibles.

Tératogénicité

Ces informations ne sont pas disponibles.

Effets CMR

Mutagénicité:

Susceptible d'induire des anomalies génétiques.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Ces informations ne sont pas disponibles.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Organes cibles: Système nerveux, Reins, Foie, Peau

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Danger par aspiration

Ces informations ne sont pas disponibles.

11.2 Information supplémentaire

En cas de résorption:

Effets systémiques:

Migraine, Somnolence, ivresse, confusion, Perte de conscience, Vertiges, troubles cardiovasculaires, collapsus, Changements de la composition sanguine, arrêt respiratoire, mort

Lésion de:

Foie, Reins, Cardiaque

Manipuler la substance avec grande précaution.

SECTION 12. Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité pour les poissons

CL50 *Oncorhynchus mykiss* (Truite arc-en-ciel): 5,0 mg/l; 96 h (ECOTOX Database)

Essai en semi-statique NOEC *Poecilia reticulata* (Guppie): 4 mg/l; 14 d

OCDE Ligne directrice 204

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques

EC5 *E. sulcatum*: 33 mg/l; 72 h (IUCLID) (concentration limite de toxicité)

Essai en statique CE50 *Ceriodaphnia Dubia* (puce d'eau): 3,1 mg/l; 48 h

US-EPA

Toxicité pour les algues

IC5 *Scenedesmus quadricauda* (algues vertes): 7,5 mg/l; 8 d (IUCLID) (concentration limite de toxicité)

Essai en statique CE50 *Pseudokirchneriella subcapitata* (*Selenastrum capricornutum*): 61,1 mg/l; 96 h

US-EPA

Toxicité pour les bactéries

EC5 *Pseudomonas putida*: 64 mg/l; 16 h (IUCLID) (concentration limite de toxicité)

CE50 boue activée: 766 mg/l; 3 h

OCDE Ligne directrice 209

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 100206
Nom du produit Phénol p.a. ACS, Reag. Ph Eur

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique)

Essai en semi-statique EC10 Daphnia magna (Grande daphnie): 0,46 mg/l; 16 d (ECHA)

12.2 Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité

100 %; 6 d

OCDE Ligne directrice 302B

Facilement éliminable.

85 %; 14 d

OCDE Ligne directrice 301C

Facilement biodégradable.

62 %; 100 h; aérobique

OCDE Ligne directrice 301C

Facilement biodégradable.

Demande Biochimique en Oxygène (DBO)

1.680 mg/g (5 d)

(IUCLID)

Demande Chimique en Oxygène (DCO)

2.300 mg/g

(IUCLID)

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Coefficient de partage: n-octanol/eau

log Pow: 1,47 (30 °C)

(ECHA) Bioaccumulation n'est pas à prévoir.

12.4 Mobilité dans le sol

Pas d'information disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune évaluation PBT/vPvB effectuée car aucune évaluation de sécurité chimique n'est requise/n'est menée.

12.6 Autres effets néfastes

Information écologique supplémentaire

Même en cas de dilution cette substance peut former des mélanges caustiques avec l'eau. Danger pour l'eau potable en cas de pénétration dans le sol ou dans les eaux. Altération du goût des protéines de poissons.

Tout déversement dans l'environnement doit être évité.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 100206
Nom du produit Phénol p.a. ACS, Reag. Ph Eur

SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

Les déchets doivent être éliminés conformément à la directive relative aux déchets 2008/98/CE et aux réglementations locales et nationales en vigueur. Laisser les produits chimiques dans les conteneurs d'origine. Pas de mélange avec d'autres déchets. Traiter les conteneurs non nettoyés comme le produit lui-même.

Cf. www.retrologistik.com pour toutes les informations concernant les processus de retour des produits chimiques et des conteneurs ou nous contacter en cas de questions supplémentaires.

SECTION 14. Informations relatives au transport

Transport par route (ADR/RID)

14.1 Numéro ONU	UN 1671
14.2 Nom d'expédition des Nations unies	Phénol solide
14.3 Classe	6.1
14.4 Groupe d'emballage	II
14.5 Dangereux pour l'environnement	--
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	oui
Code de restriction en tunnels	D/E

Transport par voies d'eau intérieures (ADN)

Non pertinent

Transport aérien (IATA)

14.1 Numéro ONU	UN 1671
14.2 Nom d'expédition des Nations unies	PHENOL, SOLID
14.3 Classe	6.1
14.4 Groupe d'emballage	II
14.5 Dangereux pour l'environnement	--
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	non

Transport maritime (IMDG)

14.1 Numéro ONU	UN 1671
14.2 Nom d'expédition des Nations unies	PHENOL, SOLID
14.3 Classe	6.1
14.4 Groupe d'emballage	II
14.5 Dangereux pour l'environnement	--
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	oui
No EMS	F-A S-A

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 100206
Nom du produit Phénol p.a. ACS, Reag. Ph Eur

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC
Non pertinent

SECTION 15. Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations UE

Réglementation relative aux dangers liés aux accidents majeurs (Réglementation relative aux Installations Classées) 96/82/EC
Toxique
2
Quantité 1: 50 t
Quantité 2: 200 t

Restrictions professionnelles Suivre la directive 94/33/CE au sujet de la protection de la jeunesse au travail.

Respecter les restrictions de travail relatives à la protection de la maternité conformément à Dir 92/85/CEE ou les réglementations nationales plus sévères, le cas échéant.

Règlement 1005/2009/CE relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone non réglementé

Réglementation (CE) N 850/2004 du Parlement européen et du Conseil européen du 29 avril 2004 sur les polluants organiques persistants et modifie la directive 79/117/CEE non réglementé

Règlement (CE) No 689/2008 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux non réglementé

Substances extrêmement préoccupantes (SVHC) Ce produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes au-delà des limites de concentration réglementaires respectives ($\geq 0,1$ % (w/w)), réglementation (EC) N° 1907/2006 (REACH), article 57).

Législation nationale

Classe de stockage 6.1A

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique selon la réglementation EU REACH N° 1907/2006 n'est réalisée pour ce produit.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 100206
Nom du produit Phénol p.a. ACS, Reag. Ph Eur

SECTION 16. Autres informations

Texte complet des Phrases-H citées dans les sections 2 et 3.

H301 Toxique en cas d'ingestion.
H311 Toxique par contact cutané.
H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H331 Toxique par inhalation.
H341 Susceptible d'induire des anomalies génétiques.
H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Texte intégral des phrases R mentionnées dans les sections 2 et 3

R23/24/25 Toxique par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.
R34 Provoque des brûlures.
R48/20/21/22 Nocif: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.
R68 Possibilité d'effets irréversibles.

Conseils relatifs à la formation

Mise à disposition d'informations, d'instructions et de mesures de formation appropriées à l'intention des opérateurs.

Étiquetage (67/548/CEE ou 1999/45/CE)

Symbole(s)  T Toxique
 C Corrosif
Phrase(s) R 23/24/25-34-48/20/21/22-68 Toxique par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion. Provoque des brûlures. Nocif: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion. Possibilité d'effets irréversibles.
Phrase(s) S 24/25-26-28-36/37/39-45 Éviter le contact avec la peau et les yeux. En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste. Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec du savon et de l'eau. Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage. En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).
No.-CE 203-632-7 Étiquetage CE

Étiquetage réduit (≤125 ml)

Symbole(s)  T Toxique
 C Corrosif
Phrase(s) R 23/24/25-34-48/20/21/22-68 Toxique par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion. Provoque des brûlures. Nocif: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion. Possibilité d'effets irréversibles.
Phrase(s) S 24/25-26-36/37/39-45 Éviter le contact avec la peau et les yeux. En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste. Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage. En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit	100206
Nom du produit	Phénol p.a. ACS,Reag. Ph Eur

Signification des abréviations et acronymes utilisés

Les abréviations et les acronymes utilisés peuvent être retrouvés sous <http://www.wikipedia.org>.

Représentation régionale

Millipore SAS * 39 Route Industrielle de la Hardt * 67120 Molsheim * France * Tél.: +33 (0) 825 045 645 * Fax: +33(0)825 045 644 * Email: FRCustomerService@merckgroup.com * Order On-line: www.millipore.com

Les indications données ici sont basées sur l'état actuel de nos connaissances. Elles décrivent les dispositions de sécurité à prendre vis à vis du produit concerné. Elles ne représentent pas une garantie sur les propriétés du produit.